A.S. WEALTH MANAGEMENT PARTNERS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 euros

Siège social : SPACES – 90 Route de la Reine – 92100 Boulogne-Billancourt

RCS Nanterre 992 053 413

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 20 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt décembre, à Boulogne-Billancourt,

Madame Audrey PALOMBO, née le 17 juin 1977 à Champigny-sur-Marne (94500), de nationalité française, demeurant 1 Rue de la Melonnière, 92500 Rueil-Malmaison, agissant en qualité d'associée unique de la société A.S. WEALTH MANAGEMENT PARTNERS, a pris les décisions suivantes :

MODIFICATION DE LA DATE DE CLÔTURE DU PREMIER EXERCICE SOCIAL

L'associée unique rappelle que les statuts prévoient que le premier exercice social se terminera le 31 décembre 2025.

Souhaitant adapter la durée du premier exercice social aux besoins de la société, l'associée unique décide de modifier l'article 22 des statuts afin de fixer la date de clôture du premier exercice social au : 31 décembre 2026

En conséquence, l'article 22 des statuts est modifié comme suit :

« Article 22 – Exercice social

L'exercice social commence le 01/01 et finit le 31/12 de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés jusqu'au 31/12/2026. »

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer les formalités légales de publicité et de dépôt.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 20 décembre 2025

L'Associée unique

Madame Audrey PALOMBO

